

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belgeObligatoire de remplir
le greffier***26076228***Déposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège
Division Neufchâteau

Le 03/06/2026

Le greffier

Greffe

N° d'entreprise : **0832 164 285**

Nom

(en entier) : **BILAGRI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Grand-Rue, 42 - 6637 FAUVILLERS****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

De l'assemblée générale extraordinaire du 02/01/2026, il résulte que :

A l'unanimité, l'assemblée décide de transférer le siège social à l'adresse suivante : Rue du Fortin, 67 à 6600 Bastogne, et ce à dater du 02/01/2026.

Fait à Fauvillers, le 02/01/2026.

Le Président,
Cédric Bilocq

Déposé en même temps : Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/01/2026

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).